



REUTILISATION DES DONNEES PUBLIQUES ET DROITS D'AUTEUR

DONNEES PUBLIQUES

En application de la loi du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'Administration et le public, la Ville de Pontoise vous autorise à réutiliser librement les informations contenues sur ce site, sous les conditions suivantes :

- Ne pas les diffuser publiquement ou à des tiers, sauf dans le cadre d'un usage familial ou interne (cercle de famille proche). Pas de diffusion sur Internet par le biais d'un blog, d'un site personnel sans autorisation.
- Citer systématiquement, de façon visible, et quel que soit l'usage que vous souhaitez faire de l'information :
 - les sources d'informations, la date de leur dernière mise à jour,
 - les auteurs des textes réutilisés s'il y en a,
 - les Archives municipales de Pontoise comme lieu de conservation du document, **et la cote des documents.**
 - Ne pas modifier, altérer ou dénaturer le sens des informations publiques réutilisées.

DROITS D'AUTEUR

Hormis les documents administratifs, tous les documents sont protégés par le droit d'auteur. Ainsi, conformément à l'article 122-5, aliéna 2 du Code de la Propriété intellectuelle, vous vous engagez à n'utiliser les documents soumis au droit d'auteur qu'à des fins strictement privées et à en mentionner l'auteur.

Toute autre utilisation, même non commerciale, de documents protégés par le droit d'auteur devra faire l'objet d'une autorisation expresse de l'auteur du document, qu'il appartient au service d'archives de solliciter.

Reproduction et réutilisation de documents comportant des données personnelles concernant des personnes vivantes

La réutilisation à des fins commerciales de données personnelles de personnes vivantes ou décédées contenues dans les documents des Archives municipales de Pontoise est interdite.

Par ailleurs, en cas d'opposition de la personne intéressée à figurer dans une base de données nominative ou dans un traitement informatique de données personnelles, l'utilisateur s'engage à l'en retirer immédiatement.

A ces conditions, toute personne est libre d'utiliser les informations et données mises en ligne sans avoir à contacter directement les Archives municipales de Pontoise.

Si vous souhaitez réutiliser des données à d'autres fins que celles-ci, et notamment les diffuser publiquement, merci de contacter par écrit les Archives municipales de Pontoise qui vous conseilleront. Des types de droit de licence à souscrire vous seront alors proposées.